

De *Maximum Illud* à *Rerum Ecclesiae* (1919-1926)<sup>1</sup>

La stratégie missionnaire romaine après la Première Guerre Mondiale

En 1919, Rome se trouve confrontée aux problèmes de la désorganisation des missions privées de missionnaires du fait de la guerre, en particulier les anciennes missions allemandes et autrichiennes anéanties au cours de ce conflit. Cette situation dramatique est compliquée par l'état d'esprit ambiant « camp vainqueur contre camp vaincu » qui nourrit hostilité, rancœur dans les terres de mission. Par la Lettre Apostolique *Maximum Illud* du 30 novembre 1919<sup>2</sup> le pape Benoît XV (1854-1922) marque sa volonté de contrer au plus vite ces clivages nationalistes qui se maintiennent dans les missions, et relancer l'entreprise missionnaire désignée comme la « belle et sainte mission entre toutes » en réaffirmant avec autorité sa dimension universelle. Cette nouvelle pensée missionnaire sera confortée et même amplifiée par l'Encyclique *Rerum Ecclesiae* de 1926 du pape Pie XI (1857-1939).

Deux orientations sont ainsi fixées par les papes Benoît XV et Pie XI : promouvoir la formation d'un clergé local capable de constituer rapidement une hiérarchie autochtone, changer la mentalité des missionnaires, leur rappelant qu'ils ne sont au service que de l'Église seule et non d'autorités politiques diverses ou congréganistes qui semblent trop repliées sur elles-mêmes. Mais ces deux grands chantiers missionnaires ne peuvent se conduire que dans le cadre d'une nouvelle politique diplomatique du Vatican qui doit ouvrir de nouvelles relations internationales pour mieux asseoir son autorité et contrer la pression des Etats européens, en particulier en terres de mission, bien souvent sous domination coloniale.

## **I – Une nouvelle diplomatie vaticane après 1919**

La nouvelle stratégie missionnaire qui sera définie dans la Lettre *Maximum Illud* de 1919, nécessite, selon le pape Benoît XV de reconsidérer la politique diplomatique du Vatican qui doit diversifier ses relations pour mieux s'opposer à la politique coloniale des Etats européens. Avant son élection pontificale, le cardinal Jacques Della Chiesa (1854-1922) s'était doté d'une solide connaissance des réalités politiques de l'Europe dans l'ombre du cardinal Rampolla (1843-1913) à la Secrétairerie d'État, ou plus tard comme archevêque de Bologne. Il s'était forgé ainsi la réputation d'être un esprit pénétrant, perspicace très au fait

---

<sup>1</sup> Article paru dans l'ouvrage : VIDAL Gilles, SPINDLER Marc, LENOBLE-BART Annie (dir.) **L'Allemagne missionnaire d'une guerre à l'autre (1914-1939). Effondrement et résilience**, Editions Karthala, 2018, pp. 29 à 41

<sup>2</sup> La traduction française utilisée est celle de *la Documentation Catholique*, n° 47 ; 27 décembre 1919 -

des enjeux politiques, religieux et sociaux de son époque. Pour beaucoup d'historiens, ses liens avec le cardinal Rampolla, personnage parfois controversé, ainsi que l'originalité de sa pensée se démarquant en particulier de la position anti-moderniste du Vatican, expliqueraient sa tardive nomination au cardinalat, le 25 mai 1914.

Elu pape en septembre 1914, il n'a de cesse durant le conflit mondial d'ouvrir des négociations de paix entre les belligérants, sans succès comme on le sait<sup>3</sup>. Cependant, son action auprès des familles, des victimes de la guerre, des prisonniers sans distinction de nationalité a contribué à établir des liens solides avec ces pays en guerre, liens qui subsisteront après le conflit et que le pape va consolider.

Déjà en mai 1917, Benoît XV avait détaché les régions du Proche-Orient (de l'Arménie à l'Éthiopie) de la Congrégation pour la Propagation de la Foi, en fondant une nouvelle Congrégation pour l'Église Orientale. Le Saint-Siège avait même tenté des ouvertures vers le nouveau régime russe, après la révolution de 1917, par l'intermédiaire de cette Congrégation, dans l'espoir d'établir des relations avec les autorités orthodoxes russes et d'offrir plus de libertés aux catholiques russes. Très rapidement, cette politique est abandonnée à la suite de la répression sanglante du régime communiste envers les chrétiens.

A la fin de la guerre, le Saint-Siège ne se contente pas de devenir l'interlocuteur privilégié, voire unique des Églises orientales qui vont jouer un rôle important dans la fondation de nouveaux Etats du Moyen-Orient, il cherche aussi à revenir dans le concert des nations en se forgeant une nouvelle stature dans le monde international en particulier par l'ouverture de liens diplomatiques avec les Etats apparus en 1919 en Europe. Hors d'Europe et avec l'aide du cardinal Gaspari (1852-1934), Benoît XV fonde également une délégation apostolique au Japon<sup>4</sup>, à Formose, en Corée, délégation étendue à l'Australie et l'Océanie et la Malaisie, et ceci pour servir de lieu de médiation dans des mondes marqués par la colonisation, anticipant des temps de violence contre le pouvoir colonial, qui selon lui sont inévitables<sup>5</sup>, sans oublier les contacts nouveaux établis avec la Chine.

Par cette ouverture diplomatique qui lui donne une autorité internationale reconnue, Benoît XV veut jouer un rôle de médiateur dans un monde instable issu du traité de

---

<sup>3</sup> Nathalie RENOTON-BEINE, dans son ouvrage *La colombe et les tranchées, tentatives de paix de Benoît XV pendant la Grande Guerre*, relativise cependant l'échec de cette politique, car au-delà de négociations infructueuses, le pape a réussi à établir des relations nouvelles avec tous les pays belligérants et a permis un rapprochement avec les Etats qui se consolideront après la guerre, Cerf, 2004, p. 374.

<sup>4</sup> A.RETIF « L'avènement des jeunes Eglises, Benoit XV (1914-1922), Pie XI (1922-1939) et Pie XII », in *Histoire universelle des Missions catholiques* (sous la direction de Mgr DELACROIX), Librairie Grond, 1957, tome 3, p. 130

<sup>5</sup> *Maximum Illud*, DC n°47, 27 décembre 1919, col.804 : « Partout où fonctionne, dans la mesure nécessaire, un clergé indigène dûment formé et digne de sa sainte vocation, on devra dire que le missionnaire a heureusement couronné son œuvre et que son église est désormais constituée. Le vent de la persécution pourra se lever un jour pour la renverser ; on est sûr que, assise sur ce roc et fixée par ses racines, elle défiera la violence de ses assauts ».

Versailles ; il dénonce les « germe d'injustices et d'iniquités nombreuses, si transgressant les règles de la justice et du droit, ils dégénèrent en nationalisme immodéré... »<sup>6</sup> et qui se retrouvent en terres de mission. Et pour le Souverain Pontife, ce patriotisme excessif ne peut se réduire que par une politique missionnaire relançant l'évangélisation du monde, bâtissant une Eglise universelle hors des sentiers nationaux avec des ouvriers apostoliques détachés de tout lien avec leur pays, les missions devant être les principales instigatrices de cette nouvelle orientation romaine.

### **La dramatique réalité des missions catholiques en 1919**

Mais encore faut-il que les missions soient capables de jouer ce rôle de points d'ancrage d'une chrétienté nouvelle, porteuse du message universel de l'évangile et de paix dans le monde. Or, en cette fin du conflit mondial, les missions sont désorganisées ; tout est à reprendre pour relever sans tarder les missions « des blessures et des ruines accumulées par la guerre »<sup>7</sup>. La première urgence est en premier lieu l'envoi de nouveaux missionnaires dans des contrées désertées en raison du retour en Europe de nombreux missionnaires pour servir d'aumôniers dans les tranchées<sup>8</sup>. Les difficultés ne manquent pas à la fin de la guerre pour reconstituer le personnel missionnaire. Les candidats sont insuffisants, toute une classe d'âge de jeunes hommes entre 18 et 30 ans a été décimée par les combats meurtriers, les navires en service en cette fin de conflit sont peu nombreux sans oublier la faiblesse des ressources financières nécessaires au départ pour les contrées lointaines.

Le sujet le plus épineux est la question de la destruction des missions allemandes et autrichiennes durant la guerre qui laisse de graves séquelles, telle la Société du Verbe Divin expulsée du Mozambique et du Togo ainsi que des Philippines durant la Première Guerre Mondiale. Après le conflit, les congrégations missionnaires allemandes qui se sont repliées soit en Allemagne, soit à Rome se posent la question de leur existence même. Au sein des communautés de diverses congrégations, des scissions ont lieu rejetant ou expulsant les confrères allemands de certains établissements<sup>9</sup>. Ainsi à Jérusalem, le monastère de la Dormition fondé par des bénédictins allemands de la congrégation de Beuron est occupé et les religieux sont expulsés ou arrêtés par les Anglais ; certains resteront emprisonnés jusqu'en

---

<sup>6</sup> Francesco MARGIOTTA-BROGLIO, « les politiques concordataires », in Actes du colloque *Nations et Saint-Siège au XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction d'Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE et Philippe LEVILLAIN, Fayard, 2000. p. 99.

<sup>7</sup> D.C. 1919, col.807.

<sup>8</sup> Antoine FOUCHER, « les prêtres et religieux morts en 14-18 enfin honorés », *La Croix*, 30 mars 2015 : durant la Première Guerre mondiale, 2 949 prêtres diocésains, 1 571 religieux et 1 300 séminaristes sont tombés au champ d'honneur, et 375 religieuses sont mortes au service des soldats.

<sup>9</sup> Ainsi deux monastères belges se retirent de la congrégation bénédictine de Beuron et fondent avec l'abbaye Saint-André de Bruges, la congrégation de l'Annonciation.

1921<sup>10</sup>. Quant aux communautés chrétiennes évangélisées par les missionnaires allemands, elles se sentent abandonnées comme en témoignent celles du Togo. Le sort des missions reste ainsi en suspens attendant l'intervention du pape pour apaiser ces tensions.

Un premier succès diplomatique permet de protéger définitivement le statut de ces missions allemandes désertées : à la Conférence de Versailles, le représentant secret du Vatican, Mgr Bonaventura Ceretti (1872-1933) obtient que les missions allemandes demeurent propriété catholique et que le Saint Siège puisse décider de leur affectation<sup>11</sup>. Ce qui sera fait plus ou moins rapidement.

### **Autour du pape, de grands acteurs pour la mission universelle**

Le pape, dans l'œuvre des missions, est alors soutenu par des hommes de grande envergure qui partagent la volonté du souverain pontife d'extraire l'action missionnaire de toute pression politique et lui insuffler un nouvel élan dans l'évangélisation des peuples. Moteur de cet entourage entreprenant, le cardinal Willem Van Rossum<sup>12</sup> (1854-1932), rédemptoriste hollandais, préfet de la Propagande depuis le 12 mars 1918, se montre un adversaire irréductible de toute compromission entre colonisation et mission, très attaché à l'esprit des *Instructions aux premiers vicaires apostoliques* de 1659, et avocat du clergé indigène. Aussi, soutient-il avec fermeté les actions de Vincent Lebbe (1877-1940) et Antoine Cotta (1872-1957), missionnaires en Chine, qui envoient de nombreux rapports<sup>13</sup> à Rome sur la situation des missions, les dénonçant comme trop européennes, peu investies dans la formation du clergé local et lieux de rivalités stériles entre congrégations. Travailleur acharné sur ces questions missionnaires, Van Rossum devient le grand inspirateur des textes de Benoît XV et de Pie XI.

En même temps, des signes d'espérance parviennent à Rome : des correspondances démontrent que le nombre de baptêmes n'a pas diminué dans les missions durant cette guerre ; le nombre de prêtres autochtones a même augmenté dans certaines régions. Cette démarche des communautés locales vers plus d'autonomie se remarque en particulier dans les anciennes colonies allemandes. Il y a donc urgence à répondre à ces jeunes chrétientés en diffusant la pensée missionnaire du Saint-Siège qui, tout en dénonçant les dangers des gestions trop partisans des stations missionnaires, des clivages nationalistes, rappelle le caractère universel de l'annonce de la Parole de Dieu dans une humanité en attente de Dieu.

---

<sup>10</sup> Yves CHIRON, *Benoit XV, le pape de la paix*, Perrin, 2014, p. 259

<sup>11</sup> Claude SOETENS, « L'Encyclique *Maximum Illud* », in *Recueil des archives Vincent Lebbe, pour l'Église chinoise*, tome III, Publications de la Faculté de Théologie Louvain la Neuve, 1983, p. V.

<sup>12</sup> Dès son élection, Mgr Van Rossum envoie aux vicaires apostoliques de Chine un questionnaire sur la situation des missions, écoles, fidèles, néophytes et non-chrétiens. Il en retire la constatation que les cultures locales des pays de mission doivent avoir une place plus importante dans la vie des Églises.

<sup>13</sup> Les rapports envoyés à Rome dénombrent en 1914 deux millions de catholiques en Chine avec 2500 prêtres dont 1000 Chinois et des milliers de catéchistes.

## II - Les grandes idées-forces de la Lettre Apostolique *Maximum Illud*

« Avance en pleine mer », tel est l'appel de cette Lettre du 30 novembre 1919, reprenant celui du Christ à Pierre (Luc 5,4) et promulguée quelques mois après la signature du Traité de Versailles en s'adressant « aux patriarches, primats, archevêques, évêques sur la Propagation de la Foi à travers le monde ». Ce texte « qui va donner le branle à tout un immense mouvement »<sup>14</sup>, écrit l'historien André Rétif, fixe en effet les grands axes d'actions à entreprendre pour relancer l'activité missionnaire : extirper les dérapages nationalistes funestes des années tragiques et ouvrir de nouveaux champs à l'action missionnaire universelle dans le sillage des premiers messagers de l'Annonce évangélique. Il y a urgence puisque l'humanité compte encore près d'un milliard de païens, « assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort »<sup>15</sup>. Aussi, le souverain pontife affirme que la reconstruction des missions ne peut être possible qu'en redéfinissant les devoirs du chef de mission, les devoirs du missionnaire et les devoirs du monde chrétien.

### 1) Les devoirs des chefs de mission

En s'adressant aux évêques, vicaires ou préfets apostoliques « âmes de leur mission », à qui est lancé le premier appel à élargir les frontières de la foi, le pape rappelle avec fermeté qu'ils sont les guides moraux et spirituels de leurs prêtres, leurs auxiliaires et ceux dont ils ont la charge. Un rôle qui se définit au-delà des considérations nationales, tourné uniquement vers l'accomplissement de devoirs à remplir: entretenir la ferveur des communautés chrétiennes et créer de nouveaux postes et centres de missions.

Dans ce but, le système juridique de la « commission » découpant les pays de missions en territoires ecclésiastiques bien délimités et confiés chacun à une congrégation religieuse ou à un institut missionnaire est aboli. On exige que les chefs de missions diversifient la présence congréganiste, éliminant les effets qui se sont montrés pervers d'une appartenance nationale unique. Reprenant la lettre aux Philippiens, Benoît XV rappelle qu'il « lui suffit, quel que soit l'ouvrier, que le Christ soit annoncé »<sup>16</sup>. Ce qui écarte aussi tout esprit de propriété du chef de

---

<sup>14</sup> A. RÉTIF, *Les papes contemporains et la mission*, Apostolat des éditions, 1966, p. 40.

<sup>15</sup> D.C.1919, col.1413.

<sup>16</sup> Philippiens, I, 18.

mission. Benoît XV invite au contraire chacun à multiplier les liens d'amitié avec les collègues des missions voisines pour le bien des Églises naissantes.

La Lettre attire l'attention des missionnaires vers ceux ou celles qui travaillent déjà en ce sens, en particulier les femmes « force extraordinaire pour la diffusion de la foi »<sup>17</sup>. Cette reconnaissance met ainsi en relief le fait que la prédication n'est pas la seule manière de transmettre l'Évangile : le langage de cette présence spirituelle et caritative propre à ces milliers de femmes en terre de mission est reconnu comme source de rencontre et d'éveil à la foi chrétienne, voire de conversion.

La dernière exhortation, la plus importante, est la transmission à plus ou moins long terme de la mission au clergé local : « le prêtre indigène que tout, naissance, mentalité, impressions, idéal, rattache à ses ouailles, est merveilleusement armé pour acclimater la vérité dans les âmes ; bien mieux que tout autre, il sait choisir les moyens de forcer la porte des cœurs. C'est ainsi qu'il a facilement accès auprès de bien des âmes dont le prêtre étranger se voit interdire le seuil. »<sup>18</sup>. Afin que l'Église ne soit plus considérée comme étrangère au pays, mais soit reconnue comme la réponse de foi aux attentes spirituelles de tout peuple. Aussi l'urgence est-elle de multiplier les lieux de formation, en améliorant la qualité de l'enseignement. Cette transformation d'une Eglise missionnaire à une Eglise locale éliminera ainsi, dans l'esprit des rédacteurs, ces tensions nationalistes de ce temps d'après-guerre. L'Église sera « assise sur ce roc, et fixée par ces racines... »

## 2) Les devoirs des missionnaires

La dénonciation de cet esprit trop patriotique, « cette peste affreuse », est reprise à nouveau dans le rappel des devoirs du missionnaire « ce porteur de Lumière ». Le temps est venu de changer radicalement l'état d'esprit du missionnaire et quelle conduite doit désormais être suivie : « oublie ton pays et la maison de ton père »<sup>19</sup>. Dans cet après-guerre si douloureux, les ouvriers apostoliques doivent écarter tout esprit nationaliste. Leur seule vocation est d'étendre le règne de Dieu : « souvenez-vous que vous avez un royaume à étendre, non celui des hommes mais celui du Christ, une patrie à peupler, non celle de la terre, mais celle du Ciel. »<sup>20</sup>. Les missionnaires y gagneront en crédibilité auprès des populations à évangéliser, montrant le visage d'une religion universelle destinée à tout homme et non détenue par une nation étrangère.

---

<sup>17</sup> D.C. 1919, col. 803.

<sup>18</sup> D.C., 1919, col. 804.

<sup>19</sup> Psaume XLIV.

<sup>20</sup> D.C., 1919, col. 804.

D'où l'urgence à revoir le contenu des études des séminaires en terre d'envoi, en privilégiant ce qui peut améliorer une compréhension culturelle et sociale des peuples à évangéliser, langues du pays, connaissances des cultures et des religions locales.

### 3) Les devoirs des fidèles

L'originalité de cette Lettre est de s'adresser aussi à l'ensemble des fidèles rassemblant ceux que « la divine miséricorde a enrichis du don ineffable de la vraie foi », associant sans distinction les fidèles des anciennes terres chrétiennes et ceux des nouvelles chrétientés. Ainsi, dans cette Église dont la dimension universelle est une nouvelle fois rappelée, ces fidèles des terres d'envoi ou des terres de mission, sont conviés à apporter leur soutien aux missions chez les païens, « un devoir sacré »<sup>21</sup> par leurs prières, par leur engagement à soutenir les vocations et par le soutien financier apporté aux trois grandes œuvres pontificales (Propagation de la Foi, Sainte Enfance et Saint Pierre apôtre) qui agissent avec efficacité en terre de mission, et dont la centralisation est en cours.

## III - La réception de *Maximum Illud* entre 1919 et 1926

*Maximum Illud* reçoit un accueil mitigé dans les missions et parmi les missionnaires qui s'apprêtaient après la guerre à reprendre l'activité d'évangélisation telle qu'elle se présentait en 1914. Aussi, la Saint-Siège prend soin de mettre en œuvre rapidement ces orientations qui vont donner une vigueur toute nouvelle à la mission chrétienne tout au long du XX<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Ainsi le cardinal Van Rossum fait paraître une instruction datée du 6 janvier 1920, *Quo efficacius*, composée de sept recommandations pratiques destinées aux missionnaires de ne pas se mêler des « affaires politiques » et d'éviter « toute propension immodérée pour les intérêts temporels de sa patrie terrestre. ». Un des avis pratiques prescrit à nouveau que les missionnaires se gardent « du désir de répandre l'usage de leur langue nationale parmi les indigènes » mais au contraire doivent « avoir soin d'apprendre la langue des populations auxquelles ils sont envoyés »<sup>23</sup>. Ainsi, Louvain institue des semaines de missiologie dont les enseignements répondant à ces demandes sont destinés aux jeunes partants.

Appliquant les recommandations de *Maximum Illud*, le cardinal est attentif à la fondation de nouveaux séminaires en terre de mission. En Chine, par exemple, une douzaine de séminaires

---

<sup>21</sup> D.C. 1919, col. 806.

<sup>22</sup> *Maximum Illud* est cité de nombreuses fois par les papes du XX<sup>e</sup> siècle comme on le constate dans la Lettre encyclique de Jean XXIII sur les missions catholiques, *Princeps Pastorum*, du 28 novembre 1959.

<sup>23</sup> Claude SOETENS « Pie XI et les missions » in Actes du colloque *Achille Ratti, le pape Pie XI*, Ecole Française de Rome, 1996, p. 722.

régionaux sont créés et placés sous l'autorité directe de la Propagande. Ces fondations nouvelles reçoivent l'approbation des États concernés partageant la volonté de travailler directement avec Rome sans l'interférence des États européens. Mgr Rossum contribue à multiplier les circonscriptions<sup>24</sup> tout en accélérant la centralisation des œuvres pontificales<sup>25</sup>, pour les mettre à l'abri des rivalités nationales pour les uns ou pour récupérer la manne financière pour d'autres auteurs. Ce transfert est opéré avec l'aide de Mgr Roncalli (1881-1963).

Il ne faut pas oublier aussi le soutien apporté aux congrégations catholiques allemandes d'ouvrir de nouvelles terres de mission, comme la Société du Verbe Divin qui envoie de nombreux membres fonder des missions dans les colonies hollandaises, en Indonésie, dans les comptoirs de l'Inde, en Chine. Rome encourage aussi les congrégations missionnaires à internationaliser leur recrutement afin de sortir de leur appartenance nationale d'origine, si néfaste en mission.

Cette politique romaine va avoir une conséquence inattendue. La formation d'un clergé local mieux formé et l'engagement des laïcs autochtones suscitent l'éveil d'une identité culturelle au sein de chaque Église locale qui nourriront les premières velléités autonomistes voire indépendantistes des terres de mission.

#### **IV - L'encyclique *Rerum Ecclesiae* de Pie XI (28 février 1926)**

Le 22 janvier 1922, Benoît XV meurt brutalement après sept années d'un pontificat conduit avec fermeté dans un contexte si difficile. Le 6 février suivant est élu le cardinal Achille Ratti (1857-1939) qui prend le nom de Pie XI. C'est un érudit, polyglotte, mais aussi un pasteur enseignant dans les quartiers pauvres de Milan ou de Rome. C'est un homme de grande expérience diplomatique acquise dans l'ombre de Benoît XV, envoyé dès 1918 comme visiteur apostolique sur le terrain dévasté de la Pologne, puis nonce dans ce nouvel État pour être à l'écoute de cet immense monde slave en pleine effervescence politique... mais aussi être aux avant-postes d'un pays menacé par les armées bolcheviques. Conservant les conseillers de son prédécesseur, il affiche immédiatement la volonté de poursuivre et même d'amplifier les grands axes politiques et religieux de Benoît XV. Il multiplie ainsi les accords avec les États<sup>26</sup>, signe une quinzaine de concordats dont les négociations avaient été engagées

---

<sup>24</sup> Sous le pontificat de Benoît XV, trente vicariats apostoliques et huit préfectures apostoliques sont créés, huit archevêchés et vingt-cinq évêchés sont érigés dans les terres de mission (Yves CHIRON, *Benoît XV, le pape de la paix*, p. 263).

<sup>25</sup> Le siège central de l'œuvre de Saint-Pierre apôtre est transféré à Rome en 1920 et celui de l'œuvre de la Propagation de la Foi en 1922.

<sup>26</sup> Pie XI crée les 6 délégations apostoliques de Chine et de l'Afrique Australe (1922), d'Indochine(1925), du Congo belge et de l'Afrique anglaise(1930), enfin de l'Afrique orientale italienne (1937) - (A. RETIF s.j., « L'avènement des Jeunes Eglises », op.cit., p138)

par Benoît XV, en particulier les accords de Latran en 1929 avec l'État italien et même avec le Reich allemand en 1933 dans le but de protéger les catholiques de ces pays<sup>27</sup>. Mais il reste dans l'histoire religieuse du XX<sup>e</sup> siècle « le pape missionnaire ».

Sa conception de la mission analysée par Jacques Gadille<sup>28</sup>, s'exprime par le mot « apostolat » employé indifféremment pour le mot « mission ». Pour Pie XI, ce terme désigne « l'évangélisation du semblable par le semblable »<sup>29</sup>, rappelant en 1938 aux religieuses du Cénacle que « c'est l'œuvre de la Rédemption, toute entière, c'est la vie de l'Église, sa raison d'être dans le passé, le présent et l'avenir »<sup>30</sup>. Ainsi lance-t-il constamment tout au long de son pontificat l'appel à la mission qui s'adresse à l'Église entière, apostolat universel de l'évangélisation qui transcende les siècles et les nations, à l'exemple des premiers apôtres.

Pie XI continue l'œuvre de son prédécesseur de combattre les tensions nationalistes qui persistent au sein de la mission, en donnant une place privilégiée aux laïcs de tout pays, vieilles chrétientés et terres de mission, et aux membres des hiérarchies locales qui apparaissent dans de nombreux pays de mission. On peut parler d'une volonté de « déprofessionnaliser » la vocation de missionnaire qui doit devenir celle de chaque chrétien et destinée uniquement au service de l'Évangile et dénationaliser l'œuvre missionnaire. Et le pape rappelle en 1924 que cette vocation doit se fortifier dans la prière<sup>31</sup>, lieu de ressourcement et de discernement, mais aussi dans la formation « technique », en sciences sociales, langues, missiologie, et dans l'action parmi toutes les activités qui se multiplient au sein de l'Église (prédication, enseignement, presse).

L'annonce de cette « nouvelle Pentecôte » se retrouve dans la Lettre encyclique *Rerum Ecclesiae* qui s'adresse à l'épiscopat, « pressant appel » à se dévouer à ce milliard de païens que l'on doit arracher « des ténèbres de la superstition » et instruire « de la véritable foi du Christ »<sup>32</sup>. Cette encyclique reprenant les axes de la pensée de Benoît XV, marque avec insistance le rôle du souverain pontife qui se doit « par tous les moyens en sa puissance de gagner au Christ ceux qui vivent loin de lui ». Jacques Gadille parle d'une mystique apostolique. Si des signes encourageants d'un premier renouveau missionnaire sont apparus,

---

<sup>27</sup> Yves-Marie HILAIRE « Le Saint-Siège et la France, 1932-1939 – Charles-Roux, un ambassadeur de politique étrangère » in Actes du colloque *Achille Ratti, le pape Pie XI*, Ecole Française de Rome, 1996, p. 722.

<sup>28</sup> Jacques GADILLE « Apostolat, l'enrichissement du mot et du concept par le pape Ratti », in Actes du colloque mars 1989, *Achille Ratti, pape Pie XI*, École Française de Rome, 1996, pp. 677-691.

<sup>29</sup> *ibidem* p. 678.

<sup>30</sup> Discours adressé aux religieuses, membres du chapitre général des sœurs de N.D. du Cénacle, 15 juillet 1938, cité par Jacques GADILLE, *op. cit.* p. 678.

<sup>31</sup> Encyclique *Unigenitus Dei Filius* (19 mars 1924).

<sup>32</sup> La traduction française utilisée est celle de la *Documentation Catholique*, 1926, tome 15.

il faut, selon lui, accélérer le processus de transformation de toute mission en Eglise locale administrée par un clergé local et des laïcs autochtones préparés à cet engagement, tandis que les missionnaires ne devront se considérer que comme auxiliaires.

La dimension spirituelle, plus accentuée que dans *Maximum Illud*, se définit dans cette approche de la mission qui se réalise « au nom de l'amour que nous devons à Dieu » et « au nom de l'amour que nous devons à notre prochain » afin de transmettre ce don de la foi. Mais si parmi le troupeau, le clergé et les évêques sont en première ligne pour propager cette Lumière, cet engagement ne peut donner de fruits que s'il est porté par la prière, prière du missionnaire mais aussi de tous ceux qui vivent au sein de l'Église, fidèles dans les paroisses, enfants, religieuses. Pays d'envoi et pays de mission sont naturellement liés à ce projet d'annonce autour du pape, soutien spirituel et financier par les uns, réception et diffusion par les autres, en écartant fermement toute pression nationale voire nationaliste.<sup>33</sup>

Si l'apostolat missionnaire doit continuer à privilégier la formation d'un clergé local dans son propre pays « qui lui appartient en propre et par droit de nature »<sup>34</sup>, et constituer rapidement une hiérarchie locale, son urgence à mettre en place une Église autonome est conduite par un argument prémonitoire en 1926 : le risque de guerre voire de soulèvement des populations colonisées, entraînant l'expulsion des administrateurs coloniaux, des missionnaires<sup>35</sup>. Comment préparer l'Église à affronter ces éventuels bouleversements politiques si ce n'est en nommant au plus vite une hiérarchie ecclésiale d'élite capable d'y faire face, en l'assistant de nouvelles congrégations religieuses indigènes masculines et féminines qui seraient plus en harmonie « avec la mentalité et l'idéal des indigènes et plus adaptées aux situations locales ».<sup>36</sup> Mais plus encore, le pape demande l'introduction d'ordres contemplatifs, pour lesquels certains peuples ont des dispositions naturelles, et qui par leurs prières assureront le rayonnement de leur foi.

Ainsi, l'Église naissante s'appuyant sur une hiérarchie locale, secondée par des collaborateurs de qualité, peut, avec l'aide des missionnaires et non plus sous leur autorité, propager la foi catholique au-delà de ses limites actuelles. Rejetant toute dépense trop somptueuse, construction de cathédrales ou palais épiscopaux, le souverain pontife recommande de donner la priorité à l'instruction des enfants, à la formation professionnelle. Au sein de cette nouvelle organisation, les missionnaires doivent prendre conscience du rôle nouveau qui leur incombe

---

<sup>33</sup> L'union missionnaire du clergé, lieu de formation spirituelle à la mission, l'œuvre de la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, Saint-Pierre Apôtre dont Thérèse de l'Enfant-Jésus a été nommée patronne le 29 juillet 1925.

<sup>34</sup> D.C. 1926, col. 1419.

<sup>35</sup> « Supposez [...] que des populations indigènes parviennent à un niveau plus élevé de civilisation et arrivent à une sorte de maturité politique ; supposez que, voulant jouir d'une pleine indépendance, elles expulsent de leur territoire administrateurs, soldats et missionnaires du pays étranger qui les gouverne ... » ;

<sup>36</sup> D.C. 1926, col. 1422.

de servir l'Église où ils sont envoyés, et retirer de leur esprit l'idée de propriété des terres de mission. Ils les détiennent par le fait du Siège Apostolique et non plus d'une autorité religieuse ou nationale.

## V - La réception de cette encyclique

La mobilisation spirituelle et matérielle de l'Église en faveur des missions, « *la romanita* », a été effective dans les terres d'envoi (semaine de prières et d'aumônes pour les missions, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus nommée patronne des missions, création de l'Agence Fides<sup>37</sup> en 1927, lancement des Semaines de missiologie à Louvain<sup>38</sup>, enseignement de missiologie dans les Universités catholiques).

L'encyclique en terre de mission a été plus ou moins bien reçue. S'il est vrai que de 1926 à 1939, quatre-vingts monastères vont être fondés<sup>39</sup>, que de très nombreux séminaires sont ouverts sur tous les continents, assurant la naissance d'un clergé local de qualité, que des évêques autochtones sont consacrés<sup>40</sup>, le texte ne réussit pas toujours à calmer l'hostilité entre nations missionnaires en terre de mission encore sous l'emprise coloniale. Les conflits rejaillissent lors de l'arrivée de missionnaires alsaciens, souvent considérés comme pro-allemands, lors de la résolution délicate des problèmes de propriétés foncières détenues par l'une ou l'autre des congrégations, par la persistance d'antagonismes au sein même des congrégations catholiques ou sociétés missionnaires protestantes. De nombreux exemples seront présentés dans cet ouvrage.

## Conclusion

Le sort tragique des congrégations allemandes dans les terres de mission durant la Première Guerre Mondiale a été une des principales raisons qui a poussé les papes à doter l'Église de moyens évitant de semblables drames, et capables d'apaiser et éradiquer les tensions nationalistes dans les terres d'apostolat missionnaire. Confortés par cette présence reconnue

---

<sup>37</sup> Centre d'informations missionnaires destinées aux journaux et revues, qui alimentent dix ans plus tard 1600 périodiques à travers le monde

<sup>38</sup> Claude Soetens « Pie XI et les missions, influences et circonstances majeures (1922-1926) », in Actes du colloque mars 1989, *Achille Ratti, pape Pie XI*, École Française de Rome, 1996, pp. 677-691.

<sup>39</sup> A. RÉTIF s.j. « L'avènement des jeunes Églises, Benoît XV (1914-1922), Pie XI (1922-1939) et Pie XII », in *Histoire Universelle des Missions Catholiques* (Mgr Delacroix, dir.), tome 3 « Les Missions Contemporaines », Grund, 1957, p. 139.

<sup>40</sup> A la mort de Pie XI en février 1939, cinquante-cinq territoires de mission (dont sept de rite oriental) sont confiés à des évêques nationaux : vingt-six en Chine, treize en Inde (dont six orientaux), trois au Japon et au Vietnam, un à Ceylan, en Corée et en Éthiopie orientale.

dans le concert des nations, défendant sa place d'Eglise libre à l'égard des Etats (surtout européens), les deux textes du Magistère sonnent l'heure de la mobilisation en faveur des missions, par la redéfinition du rôle du missionnaire, l'intervention des laïcs et la fondation accélérée des Eglises locales au sein d'une Eglise universelle, dont Rome se veut le cœur rayonnant... Mais c'est sans compter sur les enjeux politiques coloniaux, les résistances des congrégations missionnaires qui, entre les Deux-Guerres vont constamment freiner la mise en œuvre de cette « nouvelle Pentecôte » si chère au pape Pie XI.